

PREV – RISQCH - 2023

## Bases en prévention du risque chimique Article R4412-38 du Code du travail

### Programme de la formation

1/ Accidents du travail et maladies professionnelles.

2/ Terminologie.

3/ Agents chimiques dangereux. La classification. Les dangers (toxicité, agressivité, inflammabilité...).

4/ Identification des agents chimiques : étiquetage, fiches de données de sécurité.

5/ Mesures de prévention du risque chimique. Les notices aux postes de travail. Les fiches d'exposition ou de prévention des facteurs de pénibilité et le suivi médical. Les équipements de protection collectifs et individuels. Les règles de stockage et de manipulation.

6/ Conduite d'urgence.  
Exposés - échanges - moyens audiovisuels (films, diapos...) - étude de cas concrets - présentation et démonstration du port d'EPI (masque, gants, lunettes...).

Demander votre devis gratuit



### Objectifs :

- identifier les risques liés aux agents chimiques pour la sécurité et la santé des travailleurs,
- reconnaître les moyens de protections et les règles de base de la prévention .

Durée : 01 jour

### Nombre de participants :

12 personnes maximum

Notre centre ainsi que nos salles sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

### Personnes concernées :

Tout personnel ayant à manipuler, utiliser ou stocker des agents chimiques dangereux.

Pré-requis : aucun

### Intervenant(s) :

Animation par des formateurs assurant au quotidien des missions techniques auprès des entreprises, formés et qualifiés à la pédagogie pour adultes avec un suivi et une actualisation permanente de leurs compétences théoriques, pratiques et pédagogiques.

### Attribution finale :

Attestation individuelle de formation